

REGION DE L'EXTREME - NORD

DEPARTEMENT DU DIAMARE

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE
MAROUA 1ER

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

COMMISSION INTERNE
DE PASSATION DES MARCHES



FAR – NORTH REGION

DIAMARE DIVISION

MAROUA 1ER SUBDIVISIONAL COUNCIL OF
MAROUA 1er

GENERAL SECRETARY

INTERNAL TENDERS BOARD

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 04/AONO/REN/DDIA/CA-MRA1er/CIPM/2020
DU 07 Juillet 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE DJARENGOL KAIGAMA 2, DANS LA
COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA 1^{ER}, DEPARTEMENT DU DIAMARE - REGION
DE L'EXTRÊME-NORD

Financement : Budget d'Investissement Public MINDDEVEL – Exercice 2020

Délai d'exécution : Trois (03) mois

LIEUX D'EXECUTION : ECOLE MATERNELLE DE DJARENGOL KAIGAMA 2

N° AUTORISATION DE DEPENSE : IV03947

IMPUTATION: 54 27 351 01 641311 2222

1. Objet de l'Appel d'Offres

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Maroua 1er, Autorité Contractante lance pour le compte de la Commune d'Arrondissement de Maroua 1er, Maître d'Ouvrage, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc maternel à l'Ecole Maternelle de DJARENGOL KAIGAMA 2, Commune d'Arrondissement de Maroua 1er; Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des travaux

Les Prestations à exécuter indiqués ci-dessous sont détaillées dans l'article 11 REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES(RPAO):

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- La maçonnerie en fondation ;
- La maçonnerie en élévation ;
- La charpente et la couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- La menuiserie bois ;
- La plomberie sanitaire ;
- L'électricité ;
- La peinture et le revêtement ;
- Les voiries et réseaux divers

n° Lot	Consistance	Coût estimatif
Unique	Construction d'un bloc maternel à l'Ecole Maternelle de DJARENGOL KAIGAMA-2	25 000 000 F CFA

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public MINDEVEL, Exercice 2020. Le coût estimatif est de : VINGT CINQ MILLIONS (25 000 000) Francs CFA:

5. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune d'Arrondissement de Maroua 1^{er}.

6. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à de la Commune d'Arrondissement de Maroua 1^{er}, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **trente-cinq mille (35 000) francs CFA** auprès de la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Maroua 1^{er}.

7. Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont repartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

8. Remise des Offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune d'Arrondissement de Maroua 1^{er}, au plus tard le **28 Août 2020 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 04/AONO/REN/DDIA/CA-MRA1er/CIPM/2020
DU 07 Juillet 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE DJARENGOL KAIGAMA 2, DANS LA
COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA 1^{ER}, DEPARTEMENT DU DIAMARE - REGION
DE L'EXTRÊME-NORD
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

9. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de cinq cent vingt mille (500 000)Frs Cfa, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

10. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **28 Août 2020** à **15 heures** précises dans la salle de réunions de la Commune d'Arrondissement de Maroua 1^{er}, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

11. Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt (20) jours** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

12. Délai d'exécution des travaux

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

13. Evaluation des offres:

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape :** Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape :** Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape :** Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1- Critères éliminatoires

13.1.1 : Pièces administratives

- e) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- f) Pièce falsifiée ou non authentique.

13.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 54 critères essentiels ci-dessous :

- k) Présentation sur **3 critères** ;
- l) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **15 critères** ;
- m) Le matériel de chantier à mobiliser sur **11 critères** ;
- n) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;
- o) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **12 critères**.

13.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Chiffre d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics (BTP) au cours des trois (03) dernières années inférieur à dix millions (10 000 000) de Francs CFA ;
- d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de Bâtiments ;
- e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- f) Non satisfaction, au moins, à trente-huit (38) critères essentiels cinquante quatre (54).

13.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

14. Attribution du Marché

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Maroua 1^{er}, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Nombre maximum de lots attribuable à un soumissionnaire

Chaque soumissionnaire ne peut postuler qu'à un seul lot.

16. Délai de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Maroua 1^{er}

07 AOUT 2020

Maroua, le

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Maroua

1^{er} (Maire d'Ouvrage)

Ampliations:

- MINMAP / DIA (pour information)
- MINMAP / DIA (pour information)
- MINDEVEL / DIA (pour information)
- SOPECAM (pour publication)
- CRTV (pour diffusion)
- PRESIDENT / CIPM (pour information)
- ARMP (pour publication au JDM)

